

Carcassonne, le 14 janvier 2019

Cher (e) Ami (e)

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aude qui aura lieu le :

Samedi 16 février 2019 à 9H00
Domaine de CAZES
11240 ALAIGNE

Elle est convoquée pour procéder à la modification des statuts du Comité, ceci afin d'intégrer les dispositions sur les nouveaux titres d'adhésion de la FFRandonnée. Pour rappel, leur création a été validée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la FFRandonnée le 7 avril 2018.

- Café d'accueil à partir de 8H30

Ordre du Jour :

- Modification des statuts du Comité Départemental. Vote.
- Questions diverses.

L'Assemblée Générale Ordinaire se déroulera à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Votre présence est fortement souhaitée pour obtenir le quorum statutaire pour délibérer valablement.

1/4 des membres actifs présents ou représentés pour AGO au minimum.

2/3 des membres actifs présents ou représentés pour AGE au minimum.

Comptant sur votre participation, recevez nos sincères et cordiales salutations.

Le Président
Gilles TANNEAU

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Aude

CDRP11 – Maison des Sports 8 rue Camille Saint Saëns 11000 CARCASSONNE – Tél.04 68 47 69 26

Site : auderando.fr - courriel : aude@ffrandonnee.fr

Ass. agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.
Association de tourisme agréée n° AG 075 03 0002 Code APE : 926C SIRET : 2410192100015